

LES VISITES EN PRESENCE D'UN TIERS EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Module 2 : Evaluation et écrits professionnels

Formation INTRA : dans vos locaux

2 jours / 14 heures

2 500 €

Les visites en présence d'un tiers, dispositif ultime de protection de l'enfance, nécessitent de penser les conditions de leur exercice afin de répondre aux situations complexes.

La mise en œuvre des visites en présence d'un tiers est garantie par un cadre judiciaire légal et institutionnel.

Selon les situations familiales, il s'avère nécessaire que les visites en présence d'un tiers soient réalisées par le service gardien ASE, pour d'autres par le lieu de vie de l'enfant (MECS) ou une association extérieure. Il s'agit tout d'abord d'évaluer le lieu d'exercice le plus approprié de ces visites.

Ensuite, une fois la place de chaque partenaire établie, il sera nécessaire de faire une évaluation de ces visites en présence d'un tiers afin d'étayer la mesure de protection et répondre aux besoins et l'intérêt de l'enfant.

L'évaluation est traduite par un écrit qui vient garantir la continuité de la mission de protection et du parcours du jeune.

Public	Educateurs, travailleurs sociaux, cadres, psychologues, médiateurs familiaux, TISF... 12 personnes maximum par groupe
Pré requis	Aucun
Objectifs	- Utiliser une méthode d'évaluation basée sur l'observation, l'analyse, l'évolution et la transmission de données significatives recueillies au cours des visites en présence d'un tiers - Aboutir à la formalisation de ces données dans des écrits clairs et constructifs utilisables par tous les professionnels concernés par la même situation
Contenu	Jour 1 : Cadre judiciaire et clinique - Rappel des enjeux de la VPT - Rappel du cadre légal - Evaluation du lieu d'exercice des visites, place de chacun des partenaires - Mise en œuvre des VPT : place du tiers, posture professionnelle Jour 2 : Evaluation et écrit - Outils d'observation et d'analyse - Ecrits professionnels
Méthode	- PowerPoint tout au long de l'intervention : apports théoriques, mises en lien théorie-pratique avec des exemples concrets - Partage avec les participants à partir de situations cliniques rencontrées dans leurs pratiques institutionnelles
Evaluations	<u>En début de formation :</u> • Relevé des attentes et besoins des participants <u>Pendant la formation :</u> • Tout au long de la formation, le formateur veille à ce que chacun des participants assimile les apports de la formation. <u>A la fin de la formation :</u> • A l'issue de la session de formation, le formateur remet un questionnaire anonyme aux participants afin d'évaluer : l'organisation, la pédagogie, le contenu, les apports et les points d'amélioration • Un bilan oral sera également réalisé afin de relever des pistes de travail, des ouvertures A l'issue de la formation, le formateur remet le support ppt aux participants.
Dates et lieu	Lundi 26 et mardi 27 avril 2027 – à définir

Psychologue clinicienne, elle exerce actuellement en institution dans le champ de la protection de l'enfance auprès des enfants, des adolescents et des familles dans le Gard. Elle a exercé plusieurs années à la Maison des Adolescents du Gard sur un dispositif d'accompagnement des professionnels et institutions concernées par les situations complexes d'adolescents.

Elle déploie également une pratique d'indépendante en cabinet libéral auprès des patients, des professionnels et institution.

D'orientation psychanalytique, elle porte un intérêt à la clinique du lien. Elle a développé une pratique clinique spécifique autour des questions liées à la parentalité, la filiation et l'adoption. Formée à la psychanalyse familiale groupale et à la thérapie institutionnelle, elle propose d'ouvrir des espaces inter et intra institutionnels pour penser sa praxis et le travail social.



Concernant les visites en présence d'un tiers (VPT) :

Elle possède une solide expérience dans l'exercice des visites en présence d'un tiers : à l'EPE34 (association prestataire de l'ASE dans ce champ), expérimentation d'un protocole VPT pour l'ASE du Gard, exercice libéral puis montage d'un service de VPT dans une MECS.

Fortes de ces pratiques cliniques, elle a participé à la formation des professionnels dans ces institutions de l'Hérault, du Gard et de l'Aveyron (au Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille).

**Contactez l'EPE30 pour concevoir votre projet
au 06 01 08 44 32 ou par mail à epe30coordination@gmail.com**